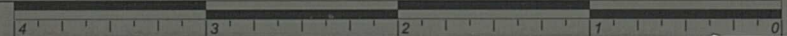
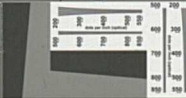
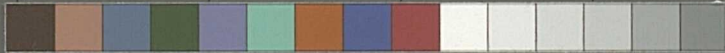


inches



centimeters



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11 (A)	12	13	14	15
L*	39.12	65.43	49.87	44.26	55.56	70.82	63.51	39.92	52.24	97.06	92.02	87.34	82.14	72.06	62.15
a*	13.24	18.11	-4.34	-13.80	9.82	-33.43	34.26	11.81	48.55	-0.40	-0.60	-0.75	-1.06	-1.19	-1.07
b*	15.07	18.72	-22.29	22.85	-24.49	-0.35	59.60	-46.07	18.51	1.13	0.23	0.21	0.43	0.28	0.19

	16 (M)	17	18 (B)	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30
L*	49.25	38.62	28.86	16.19	8.29	3.44	31.41	72.46	72.95	29.37	54.91	43.96	82.74	52.79	50.87
a*	-0.16	-0.18	0.54	-0.05	-0.81	-0.23	20.98	-24.45	16.83	13.06	-38.91	52.00	3.45	50.88	-27.17
b*	0.01	-0.04	0.60	0.73	0.19	0.49	-19.43	55.93	68.80	-49.49	30.77	30.01	81.29	-12.72	-29.46

D50 Illuminant, 2 degree observer

Density → 0.04 0.09 0.15 0.22 0.36 0.51

Golden Thread

0.75 0.98 1.24 1.67 2.04 2.42

Colors by Munsell Color Services Lab

Dan Williams

Registre des mariages  
benif. à Bursinel  
commencé le 8. Juillet  
1762. \_\_\_\_\_

Archives cantonales vaudoises

RMS1/128.445

Microfilm

Régitre des mariages bénis  
dans l'Eglise de Bursinel  
Commencé le 8<sup>e</sup> Juillet 1762.  
par J. P. Dumas Pasteur de Bursinel.

---

continué par D. de la Harpe Pasteur de l'Eglise  
des le 19<sup>e</sup> Janvier 1768 au  
par Mr. Henry Crousar dès le 19<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1795.  
par Mr. Gratien Payen dès le 24 avril 1800.

E G 115 / 10

1764.

Le 8<sup>e</sup> Fevrier

Le mariage de Jacques Louis Genicoud  
 Bourgeois de Bussinel, et de Louise  
 Judith Belley de Dullit a été béni dans  
 l'Eglise de Bussinel le 8<sup>e</sup> Fevrier 1764. —  
 Le dit <sup>Jacques</sup> Louis Genicoud étant habillé et  
 armé suivant l'intention souveraine. —

Le 14<sup>e</sup> Mars

Le mariage de Jean Abraham Larpin Fils  
 de feu Abraham Larpin Bourgeois de  
 Bussinel et de Francoise Catherine Perron  
 Fille de Jean Jacques Perron Bourgeois de  
 Valaire sous Yvins habitant à Yverdon  
 a été béni dans l'Eglise de  
 Bussinel le 14<sup>e</sup> Mars 1764. Le dit  
 Jean Abraham Larpin étant habillé et  
 armé suivant l'intention souveraine. —

1765.

Le 28<sup>e</sup> Fevrier

Le mariage de Sr Pierre Michel  
 BiauDET Fils de Sr Jean Matthieu BiauDET  
 Bourgeois de Rolle et de Susanne  
 Judith Gaudin Fille de feu Matthieu  
 Gaudin Bourgeois de Non a été béni  
 dans l'Eglise de Bussinel le 28<sup>e</sup>  
 Fevrier 1765. —

le 16<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> Le mariage du s<sup>r</sup> Jean Anthoine Rey, —  
 Jean Anthoine Rey Citoyen de Geneve et Anne Louise Rousseau Fille  
 de Henry Gabriel Rousseau Bourgeois de Rolle. —  
 de Rolle a été benédans l'Eglise de Bursinel  
 le 16<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1765.

le 19<sup>e</sup> 2<sup>bre</sup> Le mariage de Jean Francois Fils de feu  
 Jean Francois Pierre Hector Paris Bourgeois de Nyon,  
 Paris de Nyon et de Marie Marguerite Fille de feu  
 Marie Marguerite Savigny de Rolle, Bourgeois de Rolle  
 dans l'Eglise de Bursinel le 19<sup>e</sup> 2<sup>bre</sup> 1765.

## 1766.

le 21<sup>e</sup> aoust Le mariage de Jaques Fils de Jaques  
 Jaques Prades habitant perpétuel à Lausanne,  
 habitant perpétuel à Lausanne et de Louise Chollet fille de feu David  
 Lausanne Chollet de Maracon habitant à Nyon  
 a été benédans l'Eglise de Bursinel  
 le 21<sup>e</sup> aoust 1766.

## 1767.

le 9<sup>e</sup> Avril Le mariage du s<sup>r</sup> Elie Francois Ravot de  
 Elie Francois Ravot de la Chaux habitant à Morges, et de Françoise  
 Fille de Benjamin Glayre de Chevilly  
 a été benédans l'Eglise de Bursinel le  
 9<sup>e</sup> Avril 1767.

4)

Isaac Louis  
Masiot et  
Jeanne Louise  
Nicole

19 Aout 1768

J'ai benit dans la Chapelle de  
Rolle à la priere, le mariage de  
Isaac Louis fils de feu David Masiot  
Bourgeois de Dulit, avec Jeanne  
Louise fille de feu Jean Isaac Nicole  
Bourgeois de Mont la Ville; après  
que leurs promesses ont été publiées  
selon la loi et sans opposition à  
Bursinel et à Mont la Ville  
(Le dit Masiot n'étant que depuis une  
couple de mois domestique à Rolle.  
J'ai cru devoir inscrire son mariage  
dans le registre de Bursinel.)  
M. el' Honorable Pasteur

26 7<sup>bre</sup> 1768

Abraham Car-  
nal et Prase  
Burki

J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel  
le mariage de Abraham fils de David  
Carnal de Soubatz Parsiale de Sornetens  
Prouste de Moutier Grand-val, avec  
Prase fille de feu Obizier Burki de  
Biglen Bailliage de Signau habitant  
à Rolle, le dit Carnal étant des  
deux ans domestique à Bursinel,  
et les annonces ayant été publiées  
à Sornetens, Biglen, Aubonne, Rolle  
et Bursinel

17<sup>e</sup> Octobre 1768.

(5)

Jean David J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel  
Sordet et le mariage de Jean David fils de Pierre  
Marie Ma Louis Suardet de Bursinel avec Marie  
Delaine Diel Madeleine fille de Andre' Diel Somptier  
de l'hospital à Geneve; apres que les  
annonces ont ete publiees audit Geneve  
et a Bursinel, ledit Suardet m'ayant  
encor produit la declaration du Coimie  
d'exercice a Bursinel

Jean Louy Le 3<sup>e</sup> Juillet 1770. Jean  
Suardet Louis fils de feu Pierre Suardet de  
et Jeanne Bursinel, m'a produit une attestation  
Francoise De M<sup>r</sup> J. Peschier Pasteur à Chêne  
Manne qui certifie que le 2<sup>e</sup> Juillet precedent  
il a benit le mariage du Sud<sup>t</sup> avec  
Jeanne Francoise fille de Jean Manne  
Manne de Dulit, apres que les annonces  
ont ete publiees sans opposition a  
Geneve et Bursinel

19<sup>e</sup> Aout 1770

Cesar Noel Le 23<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1770 Cesar Noel de Dulit m'a  
et Jeanne produit une attestation signee et scellee  
Claudine par M<sup>r</sup> Sorbiers Pasteur de l'Eglise de  
Polonai Saigne comme il a benit le 4<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> precedent  
dans lad Eglise le mariage du Sud<sup>t</sup> Noel avec  
Jeanne Claudine fille de feu Pierre Francois  
Polonai Bourgeois de Dulit; les annonces  
ayant ete publiees suivant l'ordre a Bursinel

5<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1771

Jean Etienne J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel  
Livet et le mariage de Jean Etienne fils de feu  
Jaqueline Pierre Livet de Craste avec Jaqueline  
Griffon Pierre fils de feu Louis Griffon de Dulit,  
apres que leurs annonces ont ete  
publiees a Craste et Bursinel; sans  
opposition, l'epoux m'ayant enco  
produit son billet d'armes



6)

23 Janvier 1772

J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel  
Russier le mariage de M<sup>r</sup> Daniel Auguste  
et Le Coultre Barthelemi Russier Bourgeois et  
Conseiller de Trolle avec les fils de Jean  
Antoine Rustier aussi bourgeois du  
Trolle avec Marie Francoise fille de Jean  
Jacques Le Coultre bourgeois du Chenit  
habitant à Trolle, après que leurs  
annonces ont ete publiees selon l'ordre  
à Trolle et au Chenit

10<sup>e</sup> Mai 1773

Latty de  
Manne

J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel  
le mariage de Henry fils de fau Antoine  
Latty de Lancon en Provence veeu d'ancien  
vement Communier de Dulit, avec Jeanne  
Marqueritte fille de Jean Marc Manne  
Communier de dit Dulit, après que leurs  
annonces ont ete publiees à Bursinel

16<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1773

Boreay  
de Vigny

J'ai benit dans l'Eglise de Bursinel le  
mariage de Jean Etienne fils de fau Jean  
Etienne Boreay Bourgeois d'Ursin Bailliage  
d'Uzerdon habitant à Bagnin, avec Jeanne  
Judith fille de fau Jean Isaac Vigny Bourgeois  
de Bursinel, après que les annonces ont ete  
publiees à Ursin, Bagnin, Bursinel; et l'epoux  
etant bien arme equippe, et pourvu d'une  
Bible.

19<sup>e</sup> Août 1774.

(7)

Paus & Ue Bally J'ai bénié à Polle dans la chappelle le mariage de Jean François fils de feu Pierre Etienne Paus de Crans Regent à Bursinel, avec Ue fille de feu Jean Louis Bally de Gingins, veuve de Georges Frédéric Muatter de Bulit; après que leurs annonces ont été publiées trois Dimanches consecutives à Crans et à Bursinel.

6<sup>e</sup> Juillet 1775.

Roche & Merier J'ai bénié dans l'Eglise de Bursinel le mariage de Jaques Henri fils de Henri Roche Bourgeois de Nyon avec Marie Catherine fille de feu Pierre Merier Bourgeois de Lausanne après que leurs annonces ont été publiées trois fois sans opposition à Lausanne et à Nyon.

14<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1775

Baup et Pascalin J'ai bénié dans l'Eglise de Bursinel le mariage de Paul Abel fils d'André Baup Bourgeois de Nyon avec Tranne Christine fille de Jean Pascalin Bourgeois de Polle, et de Jean Matthieu fils de Matthieu Morin habitant à Nyon, avec Danielle fille de feu Michel Bassin de Marchisier, veuve d'Abraham Gaspard Quiblier de Gilly, après que les annonces des susd. Epouse ont été publiées sans opposition à Nyon, Polle et Gilly.

L. Decembre 1775

Pillou et  
J<sup>re</sup> Vuillod  
J'ai benit dans la Chapelle De Prolle  
le mariage de Marc Etienne fils de Jean Isaac  
Pillou de Burtigny demeurant à Dulit, avec  
Jeanne Françoise Billard veuve de feu Jacob  
Vuillod du Dulit, apres que les annonces ont  
été publiées sans opposition à Burdinel et  
à Burtigny. Les Pillou étant aussi armé et  
équipé suivant les ordonn<sup>es</sup> souveraines

5<sup>e</sup> Juin 1776

Mayor et  
Forel  
J'ai benit dans l'Eglise de Burdinel le  
mariage de Noble David Louis Samuel  
Mayor avesseur Balkival et du Conseil  
des Saint quatre à Morges, et fils de Paul  
Monsieur Mayor ancien Commissaire de cette  
ville et de Noble et Vertueuse Dame  
Livie Chuzot de Cottens sa femme,  
avec Vertueuse Demoiselle Marie Anne fille  
de feu M<sup>r</sup> François Forel Seigneur de Chavany  
Bourgeois de Morges, et de Vertueuse Dame  
Marie Madelaine de Mistols sa femme; ensuite  
d'un brevet de l'Ilustre et Suprem<sup>e</sup>  
Consistoire en date du 20<sup>e</sup> Mai 1776.

24 Juin 1776

Forel et  
De Missols  
Fournat  
J'ai benit dans l'Eglise de Burdinel le mariage  
de Monsieur François Forel du Conseil des 24  
de Morges et Seigneur de Bussi, fils de feu  
M<sup>r</sup> François Forel aussi Seigneur de Bussi et de  
jeu Dame Marie Madelaine de Mistols sa  
femme, avec Vertueuse Demoiselle Marie  
Fournat

9

Fournat fille de M<sup>r</sup> Jean Fournat -  
Seigneur d'Alj, Quintenas &c demeurant  
à Annovai, et de Vertueuse Dame  
Mademoiselle Leorat sa femme, ensuite  
d'un brevet du Suprems et Tres Ven<sup>ble</sup>  
Consistoire de Berne en date du 20<sup>e</sup>  
Mai 1776 portant dispense d'annonces.

29<sup>e</sup> Janvier 1778.

Charbonnia  
et Mariot

J'ai béni le mariage de Jean Salomon  
fils de Vincent Charbonnier et d'Anne Marie  
Picoumant de Bequin Les Peres et Meres  
avec Jeanne Louyse fille de Jean Mariot  
et de Jeanne Bequine Mounier de Dult  
Les peres et meres, dans le temple de  
Bursinsh, apres que les annonces ont été  
publiées sans opposition à Bequin et  
Bursinsh; l'Epoux étant aussi équipé  
et armé suivant les ordres Souverains.

3<sup>e</sup> fevrier 1778.

Thomasset  
et Crindol

a été béni dans le temple de Bursinsh  
le mariage de Doct<sup>r</sup> et Spectable Georges  
Louis Emanuel Thomasset Ministre du S.  
Evangel fils de feu Noble et Vertueux  
Monsi Thomasset Conseiller de la Ville d'Orbe,  
et de Dame Julie Catherine Gostaud Duplessis sa femme,  
avec Noble et Vertueuse Louise fille de  
Noble et Generoux Jean Crindol Seigneur de  
Quinsin, et de Vertueuse Anne Marie Louyse Michon sa  
femme, ensuite d'un brevet du Suprems et Tres Ven<sup>ble</sup>  
Consistoire de Berne en date du 29<sup>e</sup> Janvier  
president portant dispense d'annonces.

10)

Rousseau  
et Blanc

19<sup>e</sup> février 1778.  
a été benit dans le temple de Burdinel  
le mariage de Joseph Bernard fils de  
Henri Gabriel Rousseau Bourgeois de Rolle  
avec Anne Marie fille de feu André Blanc  
Bourgeois de Gilly, après que les annonces  
ont été publiées suivant l'ordre à Rolle  
et à Gilly.

Manne et  
Peyroud

24<sup>e</sup> Avril 1778  
a été benit à Rolle (par le Pasteur de  
Burdinel) le mariage de Jean François  
fils de Jean Marc Manne de Duhit avec  
Prose Susanne fille de Jean Samuel Peyroud,  
~~époux~~ de Vufflens Le Chateau, après  
que leurs annonces ont été publiées suivant  
l'ordre au Vufflens et à Burdinel; l'époux  
étant armé et équipé selon l'intention  
Souveraine

25 Mai 1778

Proqueplan  
et Brunet

a été benit dans le temple de Burdinel  
le mariage de Guillaume Jacob fils de  
Monsieur Jean Pierre Proqueplan demeurant  
à Montpettier et de feu Elizabeth Benet  
sa femme, avec Demoiselle Caroline Sophie  
fille de Monsieur Jacques Brunet Bourgeois  
de Genève demeurant à Rolle et de Dame  
Angatique Louysa Barin sa femme, après  
que les annonces desdits époux ont été  
publiées sans opposition selon l'ordre à  
Genève et à Rolle.

7<sup>e</sup> Janvier 1779

Thivault  
et Guerre

A été benit dans le Temple de Bursinel le mariage de François Louis fils de François Louis Thivault Natif de Paris demeurant au Loche Comté de Valengin, avec Marquerite fille de Barthelemy Guerre Natif de Genève, aussi demeurante au Loche, après que leurs yromesses ont été publiées sans opposition à Genève et au Loche domicile des deux Epoux.

Charlet &  
Recordon

30<sup>e</sup> Avril 1779

J'ai benit à Rolle le mariage de Jean Louis fils de feu Nicolas Charlet Bourgeois de Dulit avec Jeanne Louise fille de feu frédéric Recordon aussi du dit Dulit. après que leurs annonces ont été publiées sans opposition à Bursinel; et ledit Epoux étant armé et équipé - suivant l'intention Souveraine

19<sup>e</sup> Août 1779

Thomas &  
Delafharpe

A été benit dans le temple de Bursinel le mariage de Abraham Emanuel fils de Clement Thomas Bourgeois de Bets. avec Jeanne Benigne fille de feu M. Matthieu Delafharpe Bourgeois de Rolle après que les annonces ont été publiées sans opposition à Rolle et à Bes

19<sup>e</sup> Juillet 1780

Roux et  
Delalobiere  
levé en 1780

A été benit dans le temple de Bursinel le mariage de M<sup>r</sup> Charles Roux Bourgeois de Yevic, Docteur en droit et Officier de Dragons, fils

Fils de M<sup>r</sup> Jean Etienne Roux Lieuten-  
nant de Justice de D<sup>e</sup> Villa, et de D<sup>e</sup> Judith  
Piachaud sa femme, avec Marie Salomé  
fille de feu M<sup>r</sup> Toussaint Pierre De la Cor-  
biere Citoyen de Geneve et de D<sup>e</sup> Aimée  
Pernette Puthod sa femme; apres que les  
annonces ont été publiées sans opposition  
à Geneve et a Yveroi.

Vignay  
et Dumartheray

28<sup>e</sup> Xbre 1780 d'Aubonne  
a été benit dans l'Eglise de ~~la ville~~ le  
mariage de Pierre André fils de feu Antoine  
Vignay de Bursinel et de Françoise Perisset  
sa femme avec Jeanne fille de feu François  
Dumartheray de Montheroud et de Marie  
Jolleron sa femme.  
Ainsi qu'en fait foi, l'attestation de M<sup>r</sup>  
le Ministre Châtelainat Suffragant de  
l'Eglise d'Aubonne, d'après laquelle la  
présente inscription a été faite.

Perret de  
Huguet

27<sup>e</sup> Juillet 1781  
a été benit dans l'Eglise de Bursinel  
le mariage de Frédéric fils de feu Jean  
Louis Perret Bourgeois de Bursinel,  
avec Jeanne fille de feu Isaac Gabriel  
Huguet Bourgeois de Pièree, après  
que les annonces ont été publiées sans  
opposition à Biers et a Bursinel  
l'époux étant armé et équipé de

18<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1781.  
 Manne  
 et Dancet a été béni dans l'église de Nion  
 le mariage de Jean Marc fils de Jean  
 Manne Bourgeois de Dubit avec  
 Jeanne Louise Dancet veuve Poncet de  
 Borez, les annonces ayant été publiées  
 à Bursinel et à Crassier et M<sup>r</sup> Guichard  
 Pasteur de Nion attestant la bénédiction  
 du dit mariage

5<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1782  
 Cartier  
 et Projard a été béni dans l'église de Bursinel le  
 mariage de François Salomon fils d'Isaac  
 Cartier Bourgeois de Gilly avec Rose  
 fille de Jean Gaspard Projard du dit Gilly  
 après que leurs annonces ont été publiées  
 sans opposition au dit Gilly

14<sup>e</sup> Mars 1783  
 Quiblier  
 et Bouvard a été béni dans le Temple de  
 Bursinel le mariage de Salomon  
 fils de feu Marc François Quiblier  
 Bourgeois de Gilly avec Françoise fille  
 de feu François Bouvard Bourgeois de  
 Rolle, après que leurs annonces ont été  
 publiées sans opposition à Rolle et  
 à Gilly

5<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1783  
 De Watten-  
 Villen  
 et de Saconay a été béni dans le Temple de Bursinel  
 par le Prev. M<sup>r</sup> Dumas Pasteur d'Etoi.  
 en suite d'un brevet du Suprême et Trés  
 Venerable Consistoire en date du 27<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> dernier



le mariage de J. Noble Bernard Ferdinand  
 de Wattenville Capitaine de Grenadiers au  
 Regiment d'Orléans, service de France, fils de  
 feu J. Noble Alexandre de Wattenville Colonel  
 au Service d'Hollande et du Conseil Souverain  
 de Berne et de Tres Noble Dame Marguerite  
 de Wattenvillerés d'Orlach sa veuve; avec J. Noble  
Demoiselle Susanne Sophie Marianne  
 fille de J. Noble et Gen: Frédéric Charles-  
Marc de Saconay Colonel du Regiment de  
 Lausanne, Membre du Conseil Souverain de  
 Berne, ancien Gouverneur de Payerne, -  
 Seigneur de Bursinel, Conseigneur de Liste,  
 et de J. Noble Dame feu Marianne  
 de Saconay née Wurtemberguer sa femme.

30. 7. 1784

Lanteiry a été béni dans le temple de Bursinel  
 et de Watten-  
villen le mariage de Monsieur Antoine Lanteires  
 leuá en 1793 Madecin Bourgeois de Rolle, avec Madame  
Prose née de Wattenvillen veuve de feu M  
George Pillichody d'Yverdon ensuite d'un  
 braves ou dispensé d'annoncy du Suprême  
 et Tres Venerable Consytoire de Berne en date  
 du 27. 7. précédent.

Genivoud  
 et Ogier

29. 9. 1784  
 a été béni dans le temple de Bursinel le  
 mariage de Louis Henri fils de Jean Baptiste  
Genivoud Bourgeois de Rolle et de Françoise Gét  
 sa femme avec Louise Susanne fille d'Etienne  
Louis Ogier bourgeois dudit Rolle et de Françoise  
Faugé sa femme, après que leurs annonces ont été  
 publiées sans opposition au Rolle.

Zumbach  
et Burchhart

2. X<sup>bre</sup> 1784

(15)

a été béni dans le temple de Bursinel  
le mariage du Sieur Jean fils de Tomas  
Zumbach d' Oberhoffen habitant à Rollé,  
avec Anne fille de Frederic Burchard  
d' Huttwill après que leurs annonces ont  
été publiées à Rollé et dans leurs  
communautés respectives

Larpin  
et Coilloud

9<sup>e</sup> Juin 1785

a été béni dans le temple de Bursinel  
le mariage de Marc Henri fils de feu  
Abraham Larpin Bourgeois de Bursinel  
et de Jechi, et de Françoise Perron la femme  
demeurant à Rollé avec Jeanna Permette  
fille de feu Jean Gaspard Coilloud Bourgeois  
de Rollé et de Jeanna Berger la femme.  
après que leurs annonces ont été publiées  
sans opposition à Rollé, Bursinel et Aubronne  
pour Jechi; l'Époux étant armé et équipé  
selon l'intention Souveraine

Dubat  
et Swallen

3<sup>e</sup> Aout 1787.

a été béni dans le temple de Bursinel  
le mariage de Frederic Louis Simon fils  
de Pierre Naac Michel Dubat du Rougemont  
habitait à Rollé et de Jeanne Françoise  
Perrin de Mont le Grand avec Marie fille  
de feu Jacques Benedict Swallen de  
Goggisberg et de Luise Wolff de Nidau  
demeurante viere à Prat, après que  
leurs annonces ont été publiées à  
Rougemont, Rollé et S. Crez, et l'Époux  
bien équipé.

16)

N<sup>o</sup> X<sup>br</sup> 1788

Neuschwander a été béni le mariage de Jean  
et Inardet fils de Christ Neuschwander de  
Eggiswil Bailliage de Signau domestique  
 au Chateau de Bursinet, avec Marianne  
Mauriette fille de Michel Inardet de  
Bursinet et de Mauriette Petit pierre  
 sa femme, après que les annonces ont  
 été publiées trois fois sans opposition  
 à Bursinet et à Eggiswil, suivant l'at-  
 testation du Rev. E. L. Hug. Pasteur  
 deditte paroisse.

20. Janvier 1788.

Dobson & Clavel a été béni le mariage de Jean  
Jacques fils de feu Jean Jacques Dobson  
 et de Marqueritte Jmer sa femme,  
 natif de Geneve, avec Benigne  
 fille de Pierre Clavel Bourgeois  
 d'Oulens demeurant à Geneve et  
 de Jeanne Renaud sa femme,  
 la d<sup>e</sup> Benigne élevée et demeurant  
 à Rolla, après que les annonces  
 ont été publiées sans opposition  
 à Geneve et à Rolla.

27<sup>e</sup> fevrier 1789.

(17)

Mignot J'ai benit dans l'Eglise de Prolle le  
et Belay mariage de Jean Etienne fils de  
David Mignot Bourgeois de Dulit  
et du Chenit et de feu Jaqueline  
Berlie sa femme avec Emelie  
Francoise fille de feu Jacques Belay  
Bourgeois de Dulit et de Gland et de  
Jeanne Chavois sa femme apres que  
leurs promesses ont ete publices sans  
opposition dans l'Eglise de Bursins,  
et l'epoux etant equippe suivant  
l'intention Souveraine.

Bolomay

20 Mars 1789

et Mignot J'ai benit dans l'Eglise de Prolle le  
mariage de Charles Bartholomei fils de  
feu Antoine Bolomay Bourgeois de  
Lustri et de Dulit et de Madelaine  
Bouasse sa femme, avec Susanne fille  
de David Mignot Bourgeois du Chenit  
et de Dulit et de feu Jaqueline  
Berlie sa femme, apres que leurs  
promesses ont ete publices sans  
opposition a Lustri et Dulit, et  
l'epoux etant equippe suivant  
l'intention Souveraine.

Manne

28<sup>e</sup> Avril 1789

et Cathelar a ete benit a Bursins le mariage de  
Jean Francois fils de Jean Marc Manne  
de Dulit et de feu Jeanne Girard sa  
femme avec Susanne fille de Francois  
Cathelar de Longirod et de Marguerite  
Rumbert sa femme, comme en fait son  
la declaration signee par M<sup>r</sup> Reul Pasq<sup>r</sup>  
Supplant aux Bursins

18)

De Bonneville  
et Milliard6<sup>e</sup> Aout 1789

a été béni à Bursinel le mariage  
d'Abram Benjamin fils d'Isaac  
Elisée de Bonneville l'ancien de  
Bursinel, Gimel et l'ortines et de  
Jeanne Pilleud sa femme avec Jeanne  
Louise fille de feu françois Milliard  
Citoyen de Louvoine et de Jeanne  
Louise Joyet sa femme; après que  
leurs annonces ont été publiées sans  
opposition à Louvoine, Bursinel, Gimel  
et l'ortines: l'Époux étant armé  
et équipé

5<sup>e</sup> Janvier 1790Pracket  
et Gortner

a été béni le mariage de Gedcon  
fils de Christophe Pracket Bourgeois  
de Bursinel habitant à Prolle et de  
Louise Larpin sa femme, avec  
Susanne françoise fille de Christophe  
Gortner Bourgeois de Meret Bailliage  
de Thun et d'Anna Gaillard sa femme  
qui demeurant à Prolle, après que  
leurs annonces ont été publiées sans  
opposition

9<sup>e</sup> Aout 1790Polar  
H Ducré

a été béni le mariage d'Isaac Louis fils  
de feu Charles Elisée Polar Bourgeois de  
Gilly; avec Susanne fille de Marc François  
Ducré aussi du dit Gilly, après que leurs  
annonces ont été publiées sans opposition  
à Gilly: l'Époux étant armé et équipé  
suivant l'intention Souveraine

Larpin &  
de Bonne  
ville

16<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1790

19

a été benit le mariage de François Louis fils de feu Charles Benedict Larpin Bourgeois de Bursinel et de Beche et de Judith Monod sa femme avec Anne Françoise fille de Jean Louis de Bonneville Bourgeois des Bursinel et de Salomé Petit pierre sa femme, apres que leurs annonces ont été publiées sans opposition a Bursinel et Aubonne.

Moreroud  
et Burnier

17<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1791

a été benit le mariage de Jean David fils de feu Jean David Moreroud Bourgeois d'Ormond dessus et habitant a Montreux et de Jeanne Marie Guaddens sa femme, avec Jeanne françoise fille de Charles Bourmier bourgeois de Pesay, habitant a Prole et de Jeanne françoise André sa femme, apres que leurs annonces ont été publiées sans opposition a Ormond dessus, Montreux et Prole.

Loup &  
Borel

21 Juillet 1792

a été benit le mariage de Frederic fils d'Abraham Joseph Etienne Loup soit Goltz Bourgeois de Nidau et habitant a Prole et de francoise Chere sa femme, avec Louise fille de Jean Louis Borel Bourgeois de la paroisse de Villettes et de Marguerite Borel sa femme, apres que leurs annonces ont été publiées sans opposition a Nidau, Cully, et Prole. - Domicile des deux Epoux, et l'Epoux équipé et armé suivant l'ordonnance Souveraine.

20)

9<sup>e</sup> Août 1792

Mignot  
et Petit-  
pierre

a été béni le mariage de Jean Louis  
fils de feu Jacques David Mignot  
Bourgeois de Dulit et du Chenit  
et de Jaqueline Borlier sa femme,  
avec Marguerite fille de feu Daniel  
Petit-pierre Bourgeois de Dulit et  
de Mademoiselle Prouffe sa femme, après  
que les annonces ont été publiées sans  
opposition à Bursinot et au Chenit.  
L'Époux dispensé du port d'armes.

28<sup>e</sup> Février 1793

Perretten  
et Mariot

a été béni le mariage de Jean Pierre  
Isaac fils de feu françois Perretten  
Bourgeois du Gessenay, habitant à Rolle  
et de Charlotte Favre sa femme avec  
Jaqueline fille de feu Etienne Mariot  
Bourgeois de Dulit et de Gland et de  
Jeanne Treves sa femme, après que  
leurs annonces ont été publiées trois fois  
sans opposition à Rolle Bursinot Vich  
et Gessenay; l'Époux étant armé et équipé  
suivant l'intention Souveraine

23<sup>e</sup> Avril 1793

Demartines  
et Arquin

a été béni le mariage de Jean Frédéric fils  
de Jean Daniel Demartines Bourgeois de Rolle  
et de Louise Marguerite Reynaud sa femme  
avec Elisabeth fille de feu Moyse Arquin bour-  
geois de Dulit et de Jeanne Griffon sa femme.  
L'Époux armé et équipé; et les annonces  
publiées sans opposition à Rolle et Bursinot

Mariage benit ailleurs  
 Meyer et Argant  
 5<sup>e</sup> Avril 1793  
 a été benit à Bursins le mariage  
 de Jean Gabriel fils de feu Jean Meyer  
 Bourgeois de Dulit, Yverci et Monteroux  
 et de Françoise Beley sa femme, avec  
Jeanne Louise fille de feu Jean Argant  
 Bourgeois de Dulit et de Jeanne Sophie  
Tesson sa femme, apres que les annonces  
 ont été publiées à Bursins, Aubonne  
 et Bursins.  
 La qui a été inscrit a la requisition du  
 dit Meyer

25 Juin 1793  
 Barberat et Rousseau  
 a été benit le mariage de Jacques fils  
 de feu Daniel Barberat Bourgeois des  
Grands-Bayards et Yverciens Comté de Neuf-  
châtel, citoyen de Geneve et de Marie  
Yelay sa femme, avec Louise fille de feu  
Louis Rousseau Bourgeois de Rolla et de  
Prose Burnet sa femme, apres que les promesses  
 ont été publiées suivant l'ordre à Geneve  
Rolla et Grands-Bayards

25 Juillet 1793  
 Panchaud et Del'Harpe  
 a été benit le mariage de David François  
 de feu Elisée Marc Panchaud Bourgeois  
 de Lausanne et Moudon, et de Antoinette Marie  
Françoise Panchaud sa femme avec sa femme  
Aimée fille de feu et respectable Jean Henri  
Christophe Del'Harpe citoyen de Lausanne  
 et Rolla, Pasteur de cette Eglise et de noble  
Louise Octavia veuve de Colombier sa femme  
 apres que leurs annonces ont été publiées  
 sans opposition à Lausanne et à Rolla



22)

8<sup>e</sup> Août 1793.

Debonneville a été béni le mariage de Marie  
 et Borboan Louis fils d'Isaac Elizée Debonneville  
Bourgeois de Bursinel, Gimet et  
Esvertines avec Jeanne Louise françoise  
 fille de Samuel Borboan Bourgeois  
 de Lonay et Morges, apres que leurs  
 annonces ont été publiées sans oppo-  
 sition à Bursinel et Lonay, l'Epoux  
 étant équipé et armé. Furent l'ore-  
 donnaire Souveraine

31<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1793

Mariot a été béni le mariage de Jean Isaac  
 et Ansermier fils de Jacques Mariot Bourgeois de Dulil  
 et de Jacques Charbonnet sa  
 femme, avec françoise Elizabath Anser-  
mier fille de Jean Louis Ansermier  
Bourgeois de Panthar, et de Jeanne  
Benigne Chamet sa femme, apres que  
 leurs annonces ont été publiées sans oppo-  
 sition à Bursinel et à Panthar; l'Epoux  
 étant commis d'exercice.

16<sup>e</sup> Janvier 1794

Buvetot a été béni le mariage de Jean Benedic  
 et Bivuidet fils de feu Jacques françois Buvetot Bourgeois  
 de Nion et d'Elizabath Picquet sa femme, avec  
Anne Louise fille de feu Daniel Bivuidet  
Bourgeois de Polle et de Louise Elizabath  
Perron sa femme, apres que leurs annonces  
 ont été publiées à Nion et à Polle.

19<sup>e</sup> Juin 1794

Perrenoud

a été béni le mariage d'Etienne fils  
d'Abraham Henry Perrenoud, de la Sagne,  
bourgeois de Valengin, demeurant à  
Prolle et de Susanne Dutruit sa femme  
avec Jeanne Susanne François e fille  
de Jean Louis Croix Bourgeois de  
Gilly et de Jeanne François Say sa  
femme, les epoux dument annonces

30<sup>e</sup> Juillet 1794

a été béni le mariage de Marc  
Henri David fils d'Antoine Clavel  
Bourgeois d'Orléans, habitant à Gilly  
et de Charlotte Pournier sa femme  
avec Jeanne Marie fille de Jacques  
Peyronnet Des Verniers, Comte de  
Cteuchatal et de Jeanne Marie  
Prollet sa femme, les epoux dument  
annonces

4<sup>e</sup> Decembre 1794.Suardet  
et Sumi

a été béni le mariage de Louis Philippe fils  
d'Antoine Suardet, bourgeois de Buisinel, habitant au  
distric, et de Benigne Guidet sa femme, avec Marie  
Anne, fille de feu Ulrich Sumi, bourgeois de Jellenay,  
demeurant à Buisinel, et d'Elizabeth Gerbec sa  
femme, les epoux ayant été dument annonces.

9. Janvier 1795.

Hollard, et Agier a été benit le mariage de Jérôme Rodolph  
 Hollard, bourgeois de Lausanne, d'Olbe, et  
 d'Aubonne, conseiller audit Aubonne, fils de  
 feu M<sup>r</sup> Samuel Hollard, aussi conseiller d'Aubonne,  
 et de Marie Anne Dick Karth, auparavant  
 bourgeois de Berne, avec demoiselle Anne  
 Magdelaine Agier, fille de feu Louis Agier  
 citoyen de Genève, bourgeois de Vincy et Gilly,  
 et de Anne Jaqueline Prevost citoyenne de  
 Genève, sa femme, leurs annonces ayant été  
 publiées sans opposition, dans le lieu de leurs  
 bourgeoisies.

17. Avril 1795.

Argand et Petitpierre a été benit le mariage de Jean François Argand  
 fils de feu Jean Argand bourgeois de Dulit,  
 et de Jeanne Sophie née Tecons sa femme,  
 avec Louise, fille de feu Daniel Petitpierre  
 de Dulit, et de Magdelaine Françoise née  
 Roufle, sa femme, leurs annonces ayant été  
 publiées sans opposition, et l'époux étant armé et équipé

30. Avril 1795.

Ravenel a été benit le mariage de Jean Henry Ravenel  
 et Duboulet. fils de feu Charles Etienne Ravenel bourgeois de  
 Trelex, et de Jeanne Marie Pernelle Bolley la  
 femme du meme lieu, avec Jeanne Suzanne  
 Duboulet, fille de feu Nicolas Henry Duboulet  
 de Trelex, et de Marthe Marguerite Dusfois  
 la femme de Comugny, apres que les annonces ont  
 été publiées sans opposition. L'époux étant armé et  
 équipé selon l'ordonnance souveraine.

1<sup>er</sup> May 1795.

Vulliod a été benit dans l'église de Rolle le mariage de  
 et Gingin. Jean Louis Vulliod, fils de feu Jacob Vulliod  
 bourgeois de Vullit, et de Francoise Billard la femme  
 avec Anne Gingin, fille de feu David Gingin,  
 bourgeois de La Sarsa, et de Marie Guyar la  
 femme, les annonces ayant été publiées sans  
 opposition, et l'époux étant armé et équipé selon  
 l'ordonnance souveraine.

19<sup>e</sup> Jbr 1795

Badel a été benî dans l'Eglise de Bursinel  
 le mariage de Jean Louis Badel  
 Petit Pierre fils de feu Jean Badel bourgeois de  
 Gimel Balliage d'Aubonne et de  
 Françoise Debonerille sa femme, avec  
Judith Petitpierre fille de feu Daniel  
 Petit Pierre bourgeois de Dulit et de  
 Madelaine Ronfle sa femme.

31<sup>e</sup> Xbr 1795

Garin a été benî dans l'Eglise de Bursinel  
 et le mariage de David Charles fils de  
 Pelichet françois Garin bourgeois de Yens  
 et de Jeane Monnod sa femme, avec  
Henriette fille de françois Pelichet  
 Bourgeoise de Gollion & de Jeane Epard  
 sa femme.

25<sup>e</sup> Janvier 1796.  
 Treboux a été benî dans l'Eglise de Bursinel le  
 mariage de Jean Antoin Treboux fils de  
 Mailliar feu Pierre Louis Treboux bourgeois de Prangin  
 et d'Elizabeth Mû Leget sa femme avec françois  
Mailliar fille de Christ Mailliar bourgeois  
 de Dulit et d'Isabelle Mû Bellay sa femme.

10<sup>e</sup> Mars 1796

27

Zabli a été beni dans l'Eglise de Bursinel le  
& mariage de Emanuel Zabli fils de feu  
Juncker Jacob Zabli bourgeois de Boltigen habitant  
& de Marguerite Martig sa femme, habitant  
à Nolle, avec Marguerite Juncker fille  
de feu Nicolas Juncker bourgeois de Zim-  
lisberg & de Christine Lederach sa femme,  
demeurante à Bursinel.

---

8<sup>e</sup> Novembre 1798

Meylan a été beni dans le Temple de Bursinel  
& le mariage de Pierre Meylan fils  
Stucki de feu David Meylan bourgeois du Chenit  
& habitant à Nolle & de Marie née Sucket  
sa femme, habitant à Nolle avec Louise  
Stucki fille de Pierre Stucki bourgeois  
de Diesbach district de Thun & de Jeanne  
Madeleine Golchen sa femme, habitant à Nolle.

---

du 10<sup>e</sup> 8<sup>bre</sup> 1799

Mayer a été beni dans le temple de Bursinel le  
& mariage de Marc Mayer fils de feu  
Argand Jean Mayer de Dullit demeurant au Vornay  
& de Françoise née Bellay sa femme, avec

Jeanne Françoise Argand fille de feu Jean Chevalay  
Argand de Dulit & de Jeanne Sophie <sup>née</sup> Pecon  
sa femme demeurante à Rollé.

du 5<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1799

Treboux a été beni dans le Temple de Bursinel  
& Chevalay le mariage du Citoyen Jean Louis  
Treboux fils de Jean Antoine Treboux  
& de Marguerite <sup>née</sup> Delarue sa femme de  
Bursin & S. Cergue avec la Citoyenne  
Jeanne Chevalay fille de Jean François  
Chevalay & de Suzanne <sup>née</sup> Chamot sa  
femme de Morren.

du 20<sup>e</sup> Mars 1800

Dumartheray a été beni dans le Temple de  
Hein Bergue Bursinel le mariage du Citoyen  
<sup>Etienne</sup>  
Jean Marc Dumartheray fils de  
Jean Marc Dumartheray d'Esfertines  
avec M<sup>lle</sup> Madelaine Heinberguer fille  
de Jean Daniel Heinberguer veuve de Jean  
Schwitzebel demeurant à Bursinel

Chinet  
&  
Aubert. a été béni dans le temple de Bursinel le Mariage<sup>29</sup>  
du Citoyen <sup>Mage Samuel</sup> ~~Jean Louis~~ Chinet, fils de Jean Louis Chinet  
et de Antoinette Buisin, Bourgeois de Rolle et de Bursins  
avec la Citoyenne Jaqueline Aubert, fille de feu  
Moÿse Aubert et de Jeanne Durant Bourgeois du Chérit  
sa femme. Le dit Mariage a été béni le 24 avril 1800

du 6 May 1800

Bonnard  
&  
Crousar. a été béni dans le temple de Bursinel le Mariage  
du Citoyen François Bonnard, fils de Moÿse  
Bonnard Bourgeois de Nyon et d'Arnex et de Susanne  
Françoise Goncerut son épouse d'une part; avec la  
Citoyenne Julie Marie Françoise Crousar, fille de  
feu Albert François Crousar, de Lausanne; et de  
Louise Charlotte Roguin, son épouse, d'autre part.

du 12 Juin 1800

Belay  
et  
Maire a été béni dans le Temple de Bursinel le Mariage du  
Citoyen Jean Frédéric Belay, fils de feu Jean François  
Belay Bourgeois de Dullit et de Gland, d'une part.  
avec la Citoyenne Jeanne Elizabeth Maire, fille de feu  
Jean Louis Maire, Bourgeois de Frangins

du 8. 8. 1800

Bonnard  
&  
Crousar. a été béni dans le Temple de Bursinel le Mariage du  
Citoyen Augustin Alexandre Bonnard fils du Citoyen  
Moÿse Bonnard Bourgeois de Nyon et d'Arnex et de  
Susanne Françoise Goncerut son épouse d'une part; avec la  
Citoyenne Anne Marie Marquise alie Crousar, fille de feu  
Albert François Crousar, de Lausanne; et de Louise Charlotte  
Roguin son épouse, d'autre part.



Du 22 Janvier 1801.

Amey  
et  
Perrier. a été béni dans le Temple de Bursinel le  
mariage de Jean Alexandre Amey, fils de  
feu Samuel Amey Bourgeois de Vallorbes, natif de  
Nolle, et d'Elizabeth Bugnot sa femme; avec  
Louise Suzanne Saint Jean, veuve de Christ Henri  
Perrier, et fille de feu François St. Jean et de Marguerite  
Bally

NB Extrait des Registres de Mariage de l'Eglise  
de Lausanne

Du Vendredi 2<sup>e</sup> Janv. 1801.

Dugon  
et  
Regamey. Charles fils de feu François Dugon de Dully,  
et Jeanne Catherine fille de Adam Regamey de  
Lausanne, ont reçu la bénédiction nuptiale dans le  
temple de la Cité et fut signé L. Picou 4<sup>e</sup> Pasteur  
Lausanne ce 11<sup>e</sup> Janv. 1801.

Du 24 Juin 1801

Ensuite d'un brevet du 25<sup>e</sup> May 1801, accordé  
par le Conseil Exécutif de la République Helvétique  
et portant dispense de deux annonces, et l'annonce  
exigée ayant été proclamée ou il conviendrait.

Epenoy a été béni dans le Temple de Bursinel le Mariage  
et  
Ropet. Epenoy et de Henriette Margaud sa femme de  
Dullit, District de Nolle, domicilié à Coppet, d'une part  
et Thérèse François fille de feu Jean François Ropet  
de St. Claude, Département du Jura, d'autre part.

du 20<sup>e</sup> 8<sup>me</sup> 1801

Mariot  
et  
Levrat. a été béni dans le Temple de Bursinel le  
Mariage de François Alexandre Mariot fils  
de Jacques François Mariot Bourgeois de Dulit, et  
Gland. Et de Jeanne Charlotte Charbonne sa femme  
avec Etiennette Susanne Levrat fille de feu  
Etienné Levrat Bourgeois de Cran; et de Dorothee  
Buffle sa femme.

du 18<sup>e</sup> 8<sup>me</sup> 1801.

Mignon  
et  
Bex a été béni dans le Temple de Celigny le Mariage  
de Jean Louis Mignon fils de feu David Mignon  
Bourgeois du Cherit et de Dulit, et de Jacqueline  
Berlic sa femme; avec Jeanne Bex fille de feu  
Jean Henri Bex Bourgeois de Duillier et de Jeanne  
Marie Trébouse sa femme.

Cugnet  
et  
Audra a été béni <sup>du 5 avril 1802</sup> dans le Temple de Bursinel par  
Mr. L. Pache Pasteur à St. Cergue, le Mariage  
de Jean François Cugnet, fils de feu Jacques  
François Cugnet Bourgeois de St. Aubain, Comté  
de Neuchâtel et de Susanne Martinet sa  
femme. Avec Justine Eleonore Audra, fille de  
Jean David Audra de Peritain Département de  
la Drome, et de Marie Souvat sa femme.

le 15 avril 1818  
le 30<sup>me</sup> Juin 1820.

du 25<sup>me</sup> g<sup>bre</sup> 1802

Muskietora été béni dans le Temple de Bursinel le  
et mariage de M<sup>me</sup> Arend Muskietier fils de feu M<sup>r</sup>.  
Vignier Guillaume Muskietier ancien Bourguemaitre à  
Leyden en Hollande, et de feu M<sup>de</sup> Catherine Marie  
Van Immerseel son épouse; avec M<sup>me</sup> Catherine Jeanne  
Francoise Vignier fille Mineure de feu M<sup>r</sup>.  
Louis Vignier Citoyen de Genève; et de feu M<sup>de</sup> Marie  
Anne Douvriere son épouse.  
L'époux est domicilié à Nyon. Les proclamations ont eu  
lieu à Nyon, et à Genève selon la forme y usitée.

du 11<sup>me</sup> x<sup>bre</sup> 1802

Boissier a été béni dans le temple de Bursinel le  
et mariage de Benjamin Boissier fils de feu  
Debonneville Mathieu Boissier de la Direction Francaise  
de Nyon et de Marie Combe son épouse; avec  
Louise Debonneville fille d'Isaac Elisée  
Debonneville de Bursinel et de Jeanne Pilloud  
sa femme.

du 24 Janv: 1809.

Wuest a été béni dans le temple de Bursinel par  
et M<sup>r</sup>. le Pasteur Barbey le mariage de Charles  
De Martine Henri Samuel Louis Wuest fils de feu Henri  
Wuest Bourgeois de Zurich et de feu Marianne  
Bergier son épouse; avec Charlotte Marie  
de Martine habitant à Rolle, fille de feu  
Charles Samuel de Martine Bourgeois de  
Lausanne et d'Aubonne.

du 25 Mars 1803

Debonneville a été béni dans le temple de Bursinel le Mariage  
et  
Secoultre de Marc François Debonneville Bourgeois de  
Bursinel, Gimel et Espertines, fils d'Isaac Elize  
Debonneville et de feu Jeanne Pilloud son épouse;  
avec Jeanne Françoise Secoultre fille de feu  
Bénédict Secoultre Bourgeois de Gimel et du  
Chenit; et de Maïson Luni son épouse.

---

du 30 Avril 1803

Lattit a été béni dans le temple de Bursinel le Ma-  
riage de Jacques Felix Lattit fils de Denis  
et  
Suardet. Lattit Bourgeois de dulit, et de feu Marguerite  
Manne son épouse; avec Françoise Henriette  
Suardet fille de Jean Louis Suardet et de  
Jeanne Françoise Manne son épouse

---

du 30 Juillet 1803

Suardet a été béni dans le temple de Bursinel  
et  
Givel. le mariage de Jean Michel Frederic  
Suardet fils de Jean Louis Nicolas Suardet  
Bourgeois de Bursinel et de feu Jeanne  
Françoise Manne son épouse; avec  
Marie anne Givel fille de feu Jean  
Daniel Givel Bourgeois de Payerne, et de  
Louise Wiollomet son épouse.

du 16 avril 1804.

Du Coster  
et  
Henry.

a été béni dans le temple de Bursinel  
par Mr. le doyen Boizot, Pasteur à Nyon, le  
mariage d'Augustin Du Coster fils de feu  
André Salomon Du Coster Bourgeois de Nyon, et  
de Jeanne Jaqueline Duret sa femme; avec  
Françoise Elisabeth Henry fille de feu Jean  
Salomon Henry, Bourgeois de Nyon et de  
Jeanne Clémence Léniers sa femme

du 13<sup>e</sup> 7<sup>bre</sup> 1804

Fischer a été béni dans le temple de Bursinel  
et le mariage de Charles Fischer Bour-  
geois de Wattenvillegois de Berne, fils de Mr. Charles Fischer  
Colonel et ancien Bailiff d'Yverdon: et  
de feu M<sup>me</sup> Marie Anne Finner son épouse  
avec Albertine Julie Louise fille de Mr.  
Bernard Ferdinand de Wattenville Bourgeois  
de Berne, ci devant Capitaine dans un  
Régiment Suisse au Service de France  
et de M<sup>me</sup> Susanne <sup>Marianne</sup> Toppet de  
Saconnay son épouse

Du 2<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1804.

35

Debonneville a été béni dans le temple de Bursinel  
et le mariage de Marc Louis Debonneville  
Libride. avec Françoise Borboin, et fils d'Isaac  
Elisée Debonneville Bourgeois de Bursinel,  
et de feu Jeanne Pithoud sa femme;  
avec Esther fille de Moïse Libride  
Bourgeois de Château d'œux, domicilié  
à Arnex Paroisse de Crassier; et de  
Louise Tessier sa femme.

Du 3<sup>e</sup> 2<sup>bre</sup> 1804

Reigner a été béni dans le temple de Bur-  
sinel le mariage de Marc François  
Guesse. fils de feu Antoine Reigner Bourgeois  
de Rolle, et de Madeline Perrier  
sa femme; avec Jeannette fille de  
feu Jacob Guesse Bourgeois de  
Lachau et de Jeanne Bonu sa  
femme; elles sont domiciliées à  
Rolle.

Du 3<sup>e</sup> x<sup>e</sup> 1804

Aubert a été béni dans le temple de  
 et Bursinel le Mariage de Jean Louis  
Maire fils de feu Pierre Aubert de Coinsins  
 et de Catherine Thurian sa femme;  
 avec Francoise Elisabeth fille de feu  
Francois Louis Maire et d'Anne Marie  
Tachet son Epouse.

du 19 Mars 1805

Kannel a été béni dans le temple de Bursi-  
 et nel le Mariage de Samuel fils de  
Boyer Jean Gaspard Kannel natif d'ostenbier  
 département du haut Rhyn, demeurant  
 Conseil à Lausanne (avec permission du petit-  
 de s'y établir en date du 11 Janv. dernier)  
 et de Marquerite Henriette fille de  
Louis Boyer Bourgeois de Rolle.

NB Les noms des Mères n'étoient ni dans  
 les annonces de Lausanne, ni dans celle  
 de Rolle.

Le 3 Juin 1805

37

Bourgeois a été béni dans le temple de Bursinel  
et le Mariage de Jean François fils  
Thévoz d'Albert François Bourgeois, d'Adens;  
et de Susanne Madeleine fille de  
Jean Samuel Thévoz, dit des Prés de  
Missy.

Le 5<sup>7</sup>.<sup>6</sup> 1805

Nerfin a été béni dans le temple de Bur-  
sinel le Mariage de Jean Pierre  
Rochaix fils de feu Jean Gabriel Nerfin  
Bourgeois de Tounex et de Jeanne  
Marie Mercier sa femme - avec  
Louise Rochaix Fille de feu François  
Rochaix Bourgeois de Chavanne-  
Bougy et de Jeanne Bernette son  
Eponse.

Le 10<sup>8</sup>.<sup>8</sup> 1805

Merménod a été béni dans le temple de  
et Bursinel le Mariage de Jean  
Renaud François fils de Jean Louis  
Merménod Bourg: d'Esertines, et



de Susanne Jordan son Epouse  
avec Madelaine fille de Jean Louis  
Renaud Bourgeois de Mont le Grand  
et de Louise Loricot son Epouse

---

le 26. 8<sup>me</sup> 1805

Sergy a été bini dans le temple de Bursinod  
le Mariage de Jean Louis Sergy fils  
et de Jacques Louis Sergy <sup>de Burtigny</sup> et de Jeanne  
Lattit Prenelest sa femme; avec Jeanne  
fille de Denis Lattit Bourgeois de Dulit  
et de Marguerite Manne sa femme

---

Bellay Le Cit: Jean Louis Cesar Bellay demeurant  
à Lyon, fils de feu Francois Bellay Bour-  
Savignygeois de Dulit et de Gland, n'ayant présenté  
un acte de Mariage délivré à la Mairie  
de Lyon en date du 9 avril 1806, ainsi  
qu'une déclaration du Suff. Vicaire de l'Eglise  
de St. Polycarpe à Lyon, le Cit: Bougenot,  
en date du 15 avril 1806 par laquelle il  
conste que la bénédiction Nuptiale de ce  
mariage a eu lieu avec Perette Savigny  
fille de feu Louis Savigny de Givon  
Département du Rhône, et l'Epoux promettant  
de recevoir aussi à son retour la bénédic.

tion Nuptiale par le Pasteur de la Religion  
Réformée à Lyon, j'ai eu devoir déférer au  
vau du Cit. Gollay en faisant dans les  
Registres de l'Eglise de Bursinel insertion  
du dit Mariage, ce que je ne fais que sur  
des preuves authentiques, en même temps que  
je certifie que les annonces relatives à ce  
Mariage ont été publiées selon la règle et  
sans opposition dans le Temple de Bursinel.  
Celle inscription est du 18 Mai 1808.

Le 17 Mars 1808

Légeret  
et  
Simond.

a été béni dans le temple de Bursinel  
le mariage de Louis fils de feu Jean  
Samuel Légeret Bourgeois de Montheliev-  
rière St. Saphorin sur Vevey et de feu  
Jeanne Louise Broillet sa femme; demeu-  
rant à Dulit - avec Jeanne Louise fille  
de feu Pierre Simond Bourgeois de Wich  
et de feu Fanchon née Charbonnier sa fem-  
me; aussi demeurant à Dulit.

L'epoux a remis son billet d'armes. Le Pasteur  
de la fille a donné son consentement à  
ce mariage.

Le 21 Juillet 1808

Mayer  
et  
Bese.

a été béni dans le temple de Bursinel le  
Mariage de Gabriel fils de feu Joseph  
Mayer Bourgeois de Dulit, de Montbenoux

et du Vernay: et de Susanne née  
 Manne de Dulit ses Père et Mère -  
 avec Louise fille de feu Jean Pierre  
Sexe Bourgeois de Duillier; et de Mar-  
 guerite Mermind son Epouse.  
 L'epoux a remis son billet d'armes.

Le 25 Aoust 1808

Martin a été béni, dans le temple de Bursinel, le  
 mariage de Jacques François fils d'Adam  
 et Martin Bourgeois de St. Oyens, et de Susanne  
Pécoud Vuespat, ses Père et Mère: avec Jeanne Marie  
 fille de François Pécoud Bourgeois du Valud  
 et de Jeanne Aimé Pécoud son Epouse  
 L'epoux a remis son billet d'armes

Le 15<sup>me</sup> xbr 1808

Piquet a été béni dans le temple de Bursinel le  
 mariage de André Enoch fils de feu David  
 et Piquet Bourgeois du Chenit, domicilié à  
Cotier. Nolle - et de Marie fille de feu Pierre  
Cotier, Bourgeois de Rougemont

Le 20 Fevr: 1810

Delessert a été béni dans le temple de Bursinel  
 et par Mr. le Pasteur Barby mon collègue  
Archer le mariage de Armand Jean Jacques fils  
 de Mr. Paul Benjamin Delessert Bourgeois

D'aubonne et de Cosonay et de Marie <sup>41</sup>  
Anne Susanne Massé ses Père et Mère;  
avec Jeanne Marie Pruni Elisabeth fille de  
Mr. Guillaume Jaques Archer et de Jeanne  
Elisabeth Hornegacher son Epouse domiciliée  
à oujonnat Commune de Bursinel

---

Le 5 avril 1810

Dumarthouray été béni dans le temple de Bursinel  
et le mariage de Jean Elirie fils de Gabriel  
Merminod Nicolas Dumarthouray Bourgeois d'Essertines  
et de St. Cyens, et de Louise née Borel ses  
Père et Mère: avec Louise, fille de Jean  
Louis Merminod Bourgeois d'Essertines, et de  
Susette née Jordan son épouse.  
L'Époux a remis son billet d'armes

---

du 31<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 1811

Suardet  
et  
Percy.

Extrait du Registre Nuptial de l'Eglise de  
Morges &c.  
Le Cit: Jean Pierre Suardet, fils du Cit: Jean  
Antoine Suardet et de la Cit: Jeanne Groot  
Benigne née Gudet sa femme, Bourgeois de  
Bursinel District de Rolle, d'une part, et la  
Cit: Marie Françoise Percy fille du Cit: Jean  
Abram Percy et de la Citoy: Anne Françoise née  
Golliard sa femme Bourgeois d'Orrens District  
Gyverain, d'autre part: ont reçu la bénédiction Nup-  
tiale dans l'Eglise de Morges le Mardi 31<sup>e</sup> 2<sup>e</sup> 1811, après  
avoir satisfait au prescrit des ordonnances  
et est signé J. Guex i'last. de l'Eglise de Morges —

du 31<sup>er</sup> Avril 1811

Fray  
et  
Muret a été béni dans le Temple de Sursoine  
le mariage de George Frédéric Fray Bourgeois  
de Francfort sur le Mein fils de feu Jean  
George Fray aussi Bourgeois de Francfort et  
de feu Susanne Mully son épouse, d'une  
part — et entre Louise Muret fille de  
Marc Antoine Muret Bourgeois de Mor-  
ges et de feu Rose Marie Louise Martin  
son épouse d'autre part

AB Les annonces ont été dûment publiées à Mor-  
ges, signées par Mr. le Pasteur Guen, et remises  
au Pasteur Payer avant qu'il procédât à la béni-  
diction du susdit mariage  
d'autre part lui a été présentée par Mr. Marc Antoine  
Muret l'acte de permission ici tenorisé

Permission du  
Petit Conseil Le Petit Conseil du Canton de Vaud  
sur la demande du Sieur George Frédéric Fray  
originaire de Francfort sur le Mein; domicilié  
à — Temante à obtenir la permission de faire  
publier et célébrer dans le Canton de Vaud  
son mariage avec la Cit. Louise Muret de  
Morges.

Vu les annonces du pétitionnaire publiées  
sans opposition à Francfort sur le Mein  
lesquelles restant déposées aux archives du  
Petit Conseil — accorde au pétitionnaire

43

La permission qu'il demande: bien entendu  
qu'il devra exhiber au Pasteur en forme des  
ordonnances Ecclesiast: des actes certifiant que  
son Mariage a été public dans la Paroisse de  
Morges, et sous la condition expresse, que si  
le pétitionnaire veut continuer à résider dans  
le Canton de Vaud, il se mettra en règle pour  
son domicile, conformément à la loi du  
1<sup>er</sup> Juin 1811

L'avis aux 19<sup>es</sup> 24<sup>es</sup> 1811 étoit signé  
le Pasteur de Vaud: St. Monod

du 16 Janv: 1812

Burki  
et  
Golay.

a été béni, dans le Temple de Bursinel, le  
Mariage de Pierre Louis fils de Jean Georges  
Burki Bourgeois du Commun et Polle et  
Siglen; et de Jeanne Louise Burrier sa  
femme, d'une part: avec Louise fille de Jacques  
Louis Golay Bourgeois de la Commune de  
Chenit et de feu Henriette Marguet sa  
femme, actuellement domiciliés à Polle

Les annonces ont été publiées sans opposition à Polle,  
au Chenit et à Siglen - l'époux a remis son  
billet d'armes

---

Du 9<sup>u</sup> Juillet 1812

Neuschwandt a été béni dans le temple de Bursinel le  
 et Mariage d'Antoine fils Major de Jean  
Manne Frédéric Neuschwandt Bourgeois de  
 Langnau dans le Canton de Bâle et de Fran-  
 coise Blanc sa femme - Et angélique Manne  
 fille de Jean François Manne Bourgeois de  
 Dullit, et de feu José Gairoux sa femme

B Les annonces et la Bénédiction Nuptiale ont eu  
 lieu, en vertu de la permission qu'on a accordé  
 le P. Conseil du Canton de Vaud, en date du  
 8 Mai 1812: acte qui est conservé dans les papiers  
 de Cure - L'époux a présenté un billet de Louis  
 Charlet, Commis d'Exercice à Dullit, par lequel il  
 constate qu'il est exempt du port d'armes, pour cause  
 d'infirmité.

Du 31<sup>u</sup> Août 1812

Perret a été béni dans le temple de Bursinel le  
 et Mariage de Samuel fils Major de Daniel  
Chanson Perret Bourgeois de Morges et de Brumblan  
 avec Louise fille majeure de Michel Chanson  
 Bourgeois de Bursinel et Mont.

Les annonces ont été publiées dans les quatre  
 Bourgeoisies respectives. L'époux a présenté son  
 billet d'armes

Du 4 Janv: 1813

45

Chanson a été béni dans l'église d'Ecublens, par Mons:  
le Suffragant Mennet, le Mariage de Jean  
Plattel. Fredrich Chanson Bourgeois de Bursinel et de  
Mont, demeurant à Lausanne: Fils de feu Jean Pierre  
Chanson et de Salomé Debonville sa femme:  
avec Madulaine Plattel de Gougiment fille de  
Jean Plattel et d'Elizabeth Schwartzbruch

Du 29 Avril 1813

Bex  
et  
Gasser a été béni dans le temple de Bursinel, le  
Mariage de Jean Louis Bex fils de Denis  
Bex Bourgeois de Duillier et de Françoise  
née Mürminod ses Père et Mère: avec Jeanne  
Antoinette Gasser fille de feu Jean Charles  
Gasser de Belp Canton de Berne et de Jeanne  
Marie née Michon ses Père et Mère.  
L'Epouse a présenté son billet d'armes —

Du 21 Juin 1813

Alric  
et  
Bertrand a été béni dans le Temple de Bursinel par  
Mons: Robin Pasteur à Genève, avec l'agrément du  
Pasteur de Rolle et Bursinel, le Mariage de M. Pierre  
Théophile Alric fils de feu Monsieur Théophile François  
Alric, et de feu dame Elizabeth Casanova — avec Mlle  
Anne Catherine Bertrand fille de feu M. Jean  
Charles Bertrand Bourgeois et ancien Chatelain de Giron  
et de feu dame Suzanne Catherine Lathimand —  
Les annonces ont été publiées à Giron et Vivay et Si-  
gnées par les Pasteurs de ces Eglises —



du 10 Mai 1814

Fontaine  
et  
Voisin

a été béni dans le temple de Bursinel le mariage de Gaspard Fontaine né à Genève, demeurant à Dullin à titre d'Instituteur des enfants de M<sup>r</sup>. Pictet-Michely fils Major d'Etienne Fontaine et de feu Marie Pissore - avec Louise Justine Voisin de Genève, fille de Jean Jacques Voisin et de Marie Giraud

annonces publiées et mariage béni pour autorisation du P<sup>r</sup> Conseil du Canton de Vaud en date du 19 avril 1814

du 22 Juin 1815

Grasset  
et  
Müller

a été béni dans le temple de Bursinel le mariage de Jean Julien Grasset de Genève y demeurant; fils de Pierre Grasset et de Jeanne Louise Elisabeth née Dubois son Epouse - avec Anne Marie Müller de Sigriswiler Canton de Berne, domiciliée à Vevay, fille de feu Jean Pierre Müller et de feu Jeanne Françoise Martin son Epouse

Ab Mr. Ollor Pasteur à Vevay ayant publié les annonces, je dois croire qu'il étoit muni de l'autorisation du Conseil d'Etat

AB

Les Cantons respectifs de Vaud et de Berne ayant autorisé la publication des annonces et la Bénédiction du Mariage de Friedrich Enkholi Bourgeois de Dullin dans le Canton de Vaud, et attaché au Corps

Des Gendarmes dans le Canton de Berne, 47  
j'ai été prié de faire ici l'insertion de la déclaration  
qui suit du 30 Mars 1816

Enkerli  
et

Wallerbach

avec le consentement du Petit Conseil de Berne  
a été béni le Mariage de Frédéric Enkerli fils de  
Frédéric Bourgeois de Dullin, Paroisse de Bursinel,  
au Canton de Vaud; avec Elisabeth Wallerbach fille  
d'Etienne Bourgeois de Vrutigen au Canton de Berne  
dans le Temple de Quichenbach Bailliage de  
Vrutigen et est signé G. F. Becht Pasteur  
à Quichenbach.

du 12<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1816

Quiblier a été béni dans le temple de Bursinel le  
mariage de Henri fils de feu André Louis  
Quiblier de Gilly et de Jeanne Marie née  
Berger son épouse - avec Louise Marguerite  
fille d'Abraham Bethler de la Corporation; et de  
Louise Ballens demeurans à Gilly - L'épouse  
est veuve de Jean Louis Durand de Gilly; - L'époux  
a présenté son billet d'arme -

du 9<sup>e</sup> avril 1817

Juillerat a été béni, dans le temple de Bursinel, par  
Mons: le Ministre Simonin, le Mariage de  
Mons: Charles aimé Juillerat - Chasseur, Ministre  
de St: Evangele, actuellement domicilié à Nyon,  
fils de Mons: David Juillerat Chasseur; et de

M<sup>lle</sup> Susanne Marie Jaquet d'voz sa femme  
 Bourgeois de Châtelat Paroisse de Sornetan,  
 Sailliage de Moutier au Canton de Berne,  
 d'une part avec  
 M<sup>lle</sup> Marie Jeanne Alexandrine Treud'homme fille  
 de M<sup>onsi</sup>: Jean Treud'homme Juge de paix du  
 Cercle de Nolle: et de M<sup>lle</sup> Anne Françoise  
 Dumarthoray sa femme: Bourgeois de Lausanne  
 et du dit Nolle, d'autre part —

le 28 avril 1817

Dassier a été béni dans le Temple de Gursinel  
 et par M<sup>onsi</sup>: le Ministre Suillard Pasteur Suffragant  
 Monod à Nyon le Mariage de M<sup>r</sup>: Charles François  
 fils de M<sup>r</sup>: Jean Dassier et de M<sup>lle</sup> Anne  
 Alexandrine durant sa femme; Bourgeois de  
 Genève et y demeurant  
 avec  
 Marguerite Elisabeth fille de M<sup>r</sup>: César  
 Monod Bourgeois de Begnins et de M<sup>lle</sup>  
 Marguerite Meynadier sa femme, domicilié  
 à Nyon —

du 17<sup>e</sup> 9<sup>h</sup> 1817

49

Burnier a été béni dans le Temple de Bursinil au  
et à son de la cloche et à l'heure de l'issue, par  
Bonnet Mons: le Min: Scholl, le Mariage de Mons:  
Pierre Louis Etienne Burnier et Marianne  
Burnier née Burnier de Lutry et y demeurant  
d'une part: et de Mlle Louise Eliza Françoise  
Athenais Bonnet fille de Jean Jacques  
Bonnet et de feu Ursule Bonnet née  
Panchaud de Coppit demeurant à Lausanne  
Les annonces ont été souscrites par les Pasteurs  
de Lutry et de Commugny

du 5<sup>e</sup> Février 1818

Klée  
et  
Combar  
a été béni dans le Temple de Bursinil par  
le Pasteur de la dite Paroisse le Mariage  
du Cit: Jacques Louis fils de Jean Jacques  
Klée et de Rose née Giselon sa femme, Bourgeois  
de Rolle, y demeurant  
avec  
Julie fille du Cit: Jean François Combar  
et de Marie Françoise née Nebillat sa  
femme, Bourgeois de Nyon, y demeurant  
Les annonces ont été publiées selon la Loi, et  
souscrites par les Pasteurs de Rolle et de Nyon —  
Jacques Louis Klée est exempt du port d'armes —

Extrait de Mariage de la Paroisse  
de Commugny et Cappel.

Rosset Auguste Antoine Thieophile fils de feu  
et Ferdinand Henri Rosset Bourgeois de Lausanne  
Archer et de Cécile Caroline sa veuve; d'une part  
et Anna fille de Guillaume Jacques Archer  
Bourgeois de Bursinel; et de Jeanne Urbaine  
Hornigacher sa femme, d'autre part: ont reçu  
la bénédiction nuptiale dans le Temple de  
Commugny le premier avril mil huit cent dix  
huit, après avoir satisfait au prescrit des  
lois

Expédié le 1<sup>er</sup> avril étoit signé / S. Barnaud P.  
1818

du 27 avril 1818

Berlie a été béni dans le temple de Bursinel,  
et par Mons: le Ministre Scholl, le Mariage  
Berlie de Jean Jacques Berlie fils de feu Jean  
Isaac Berlie, et de feu Aimée Moril, b'n  
et l'autre de la Rippe d'une part - avec  
Jeanne Urbaine fille d'Urbain Berlie et  
de Louise Susanne Moril, aussi de la  
Rippe d'autre part -

NB

L'attestation de Mr: le Pasteur Tiffot qui a  
publié les annonces est du 12 du présent mois  
d'avril - Un mal-entendu a engagé les époux

à venir ici pour y faire bénir leur Mariage<sup>51</sup>,  
à quoi je n'aurois pas consenti, quoique le  
27 ne soit que le 1<sup>er</sup> jour des Semaines Saintes  
Si Mr. Perlic ne se voyoit dans l'obligation de  
faire une absence de trois mois, ce qui auroit mis  
beaucoup trop de distance entre la publication  
des bans et la bénédiction déjà trop différée.  
C. Payer Pasteur

Du 31<sup>er</sup> Fev<sup>r</sup> 1818

Vionnet  
et  
Marchal  
Le mariage de Laurence Vionnet filz  
de feu David Louis Vionnet de Luffi, et  
de Suzanne née Roffel la veuve, avec  
Louise Suzanne Marchal, fille de feu  
Jacques Antoine Marchal de Tartegnin  
a été béni dans le temple de Bursinel  
le 31<sup>er</sup> Fev<sup>r</sup> 1818 Le nom de la mère de l'Épouse  
est Anne Madeleine Dumathuray

Du 5<sup>er</sup> Mars 1819

Joyet  
et  
Humbert  
Le mariage de Jean Pierre Joyet, filz de  
feu Jean Abram Joyet bourgeois de Chézay  
distric de Lausanne et de Suzanne née  
Roeth la femme, avec Marie Louise  
Angelique Humbert, fille de Jean Pierre  
François Humbert de Lathaus, habitant à  
Rolle, et S'Anne Madeleine Dumathuray  
la femme, a été béni dans le temple de  
Bursinel le 5<sup>er</sup> Mars 1819

Du 26<sup>e</sup> May 1820.Chatelanas  
Locher

A été béni dans le temple de Buisson par Monsieur le Pasteur et ancien Doyen Chatelanas le mariage de Jean Pierre Louis Chatelanas fils aîné au lieu de fils du Pasteur sub-ami Henri Noël Samuel Chatelanas bourgeois de Morsdon et de Marianne née Puthod son épouse, avec Anne Louise Locher domiciliée à Nion fille de Jacques Sébastien Locher bourgeois de Nion et de Geneviève née Thomasson son épouse.

Steiner en Serres.  
avec  
permissionDu 14<sup>e</sup> Decembre 1820

A été béni dans le temple de Buisson le 14<sup>e</sup> Decembre 1820, le Mariage de Charles Joseph Michel Steiner originaire de Bar au canton de Zug fils de Joseph Steiner, avec Jeanne Pierrette Sophie Perret fille de Jean Elisée Perret-Jean veuve bourgeois des Loches au canton de Neuchâtel, et de Jeanne Louise née Louise sa femme.

1821.

Conod en Serres.  
avec  
permission.Du 25<sup>e</sup> Janvier 1821.

A été béni dans le temple de Buisson le 25<sup>e</sup> Janvier 1821. le Mariage de Louis David Conod bourgeois de Ballaigues et de Clés fils de Jacob David Conod et de Elizabeth née Leresche ses parents, avec Marie Louise Elizabeth Perret fille de Jean François Louis Perret-Jean bourgeois du Locle et de Vallant au canton de Neuchâtel et de Jeanne

Henriette née Ferrus ses père et mère.

Du 8<sup>e</sup> Février 1821

53

Cathélar et  
Reymond.

A été béni le 8<sup>e</sup> Février 1821 dans le  
temple de Bursinel le mariage de  
Jean Louis Cathélar bourgeois de  
Longirou, fils de Jean Michel Cathélar  
et de Marie née Badet ses père et mère  
avec Julie Saline Reymond fille de  
feu Marc François Reymond bourgeois  
de Rollet et de défunte Jeanne née  
Hugues ses père et mère

Du 15<sup>e</sup> Février 1821.

Giral et Pélaz

Par jugement du  
Tribunal civil  
du district de  
Nyon dans sa  
séance du 9<sup>e</sup>  
Février 1859 ce  
mariage a été  
rompu par la  
divorce pour  
cause d'abandon  
de la femme  
Rollet 30 Juin 1859.  
Tuler Châtelarnat  
Pastour

A été béni le 15<sup>e</sup> Février 1821. Dans le  
Temple de Bursinel le mariage de Jean  
Louis Giral bourgeois de Nyon fils de  
Louis Giral et de Julie née Vercel ses  
père et mère, avec Marie Louise Henriette  
Pélaz fille de feu Jacques Marc  
François Pélaz bourgeois de Givry et  
de Marie née Adora ses père et mère

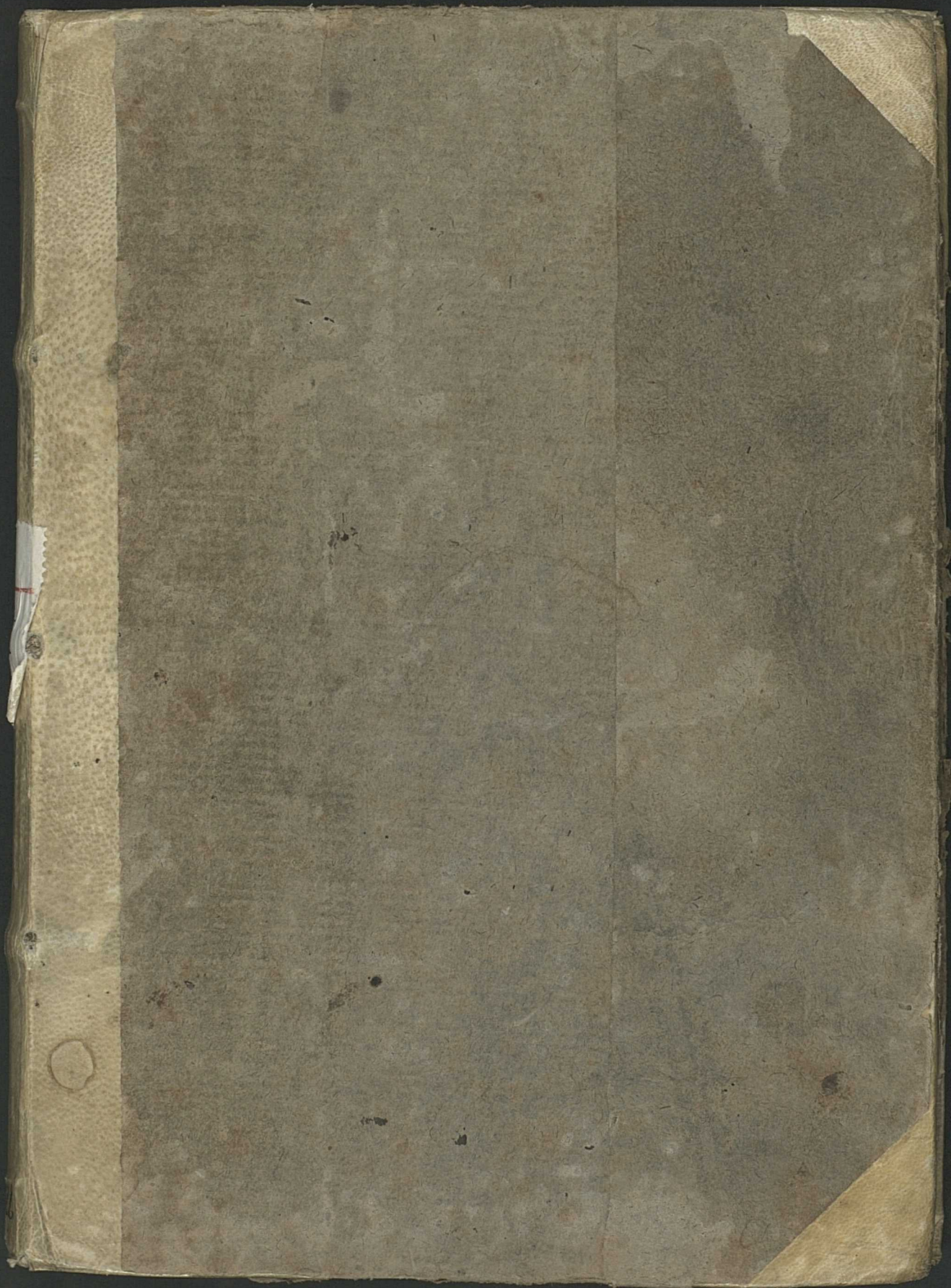
adue

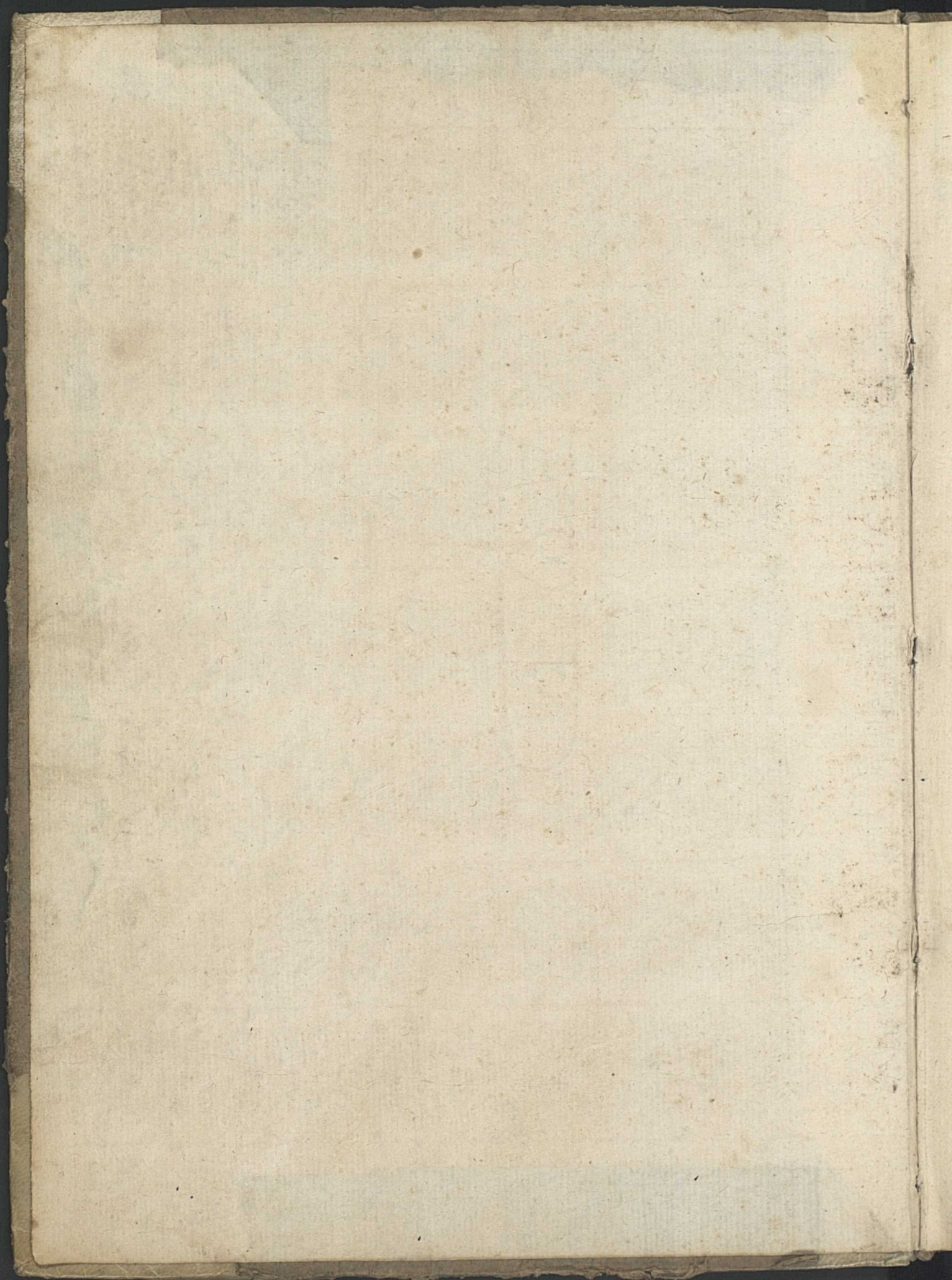
Aujourd'hui 30<sup>e</sup> Juin 1821, conformé-  
ment à l'article 10 de la loi du 8<sup>e</sup>  
Decembre 1820, le présent registre  
quoique non encore rempli, a été clos  
par moi soussigné Suffragant de la  
paroisse de Bursinel et Dulic.

Ls Barbey

Min. suffr.







Le processus de l'histoire pour  
les mariages bacheliers dans l'Église.  
Le mariage est un sacrement  
qui unit deux personnes de la même  
condition, et qui est indissoluble.  
C'est pourquoi les bacheliers ne  
peuvent se marier qu'après avoir  
été déclarés tels par le curé de la  
paroisse. Cette déclaration se fait  
au moment du mariage, et est  
inscrite sur le registre paroissial.  
Elle est faite par le curé, en  
présence des témoins, et est  
signée par lui-même, par les  
témoins, et par les mariés.  
C'est ainsi que les bacheliers  
sont déclarés tels, et qu'ils  
peuvent se marier.

*[The text on this page is extremely faint and largely illegible. It appears to be a handwritten document, possibly a letter or a manuscript page, written in a cursive script. The ink is very light, and the paper shows signs of age and wear.]*

Le présent Registre pour  
 les mariages binités dans l'Eglise  
 de Bursinel devant durer très  
 long temps, J'ai jugé devoir y  
 inscrire <sup>(au verso ou de ce côté)</sup> les reglemens Souverains  
 pour l'office et le bénéfice de cette  
 Eglise et du poste en general  
 des la p. 2. à la p. 10  
 ensuite les differens reglemens Souverains  
 qu'il nous est prescrit ou utile d'inscrire  
 ou en entier ou par extrait pour mon  
 usage et de mes Successeurs

*[Faint, illegible handwriting, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

## Fonctions

### Pour le Pasteur de Rolle et de Bursinel

Chaque Dimanche ordinaire alternativement  
l'un sermon à Rolle et Catechisme à Bursinel,  
et l'autre sermon à Bursinel et Catechisme  
à Rolle; lesquelles actions seront arrangées  
vis à vis de celles du premier Pasteur, de sorte  
qu'il y ait à Rolle chaque Dimanche sermon le  
matin et Catechisme l'après midi

Aux Dimanches de Communion et au jeune  
sermon à Rolle et à Bursinel

Aux fêtes sur semaine sermon à Bursinel  
seulement

Chaque semaine une prière à Rolle, et pendant  
l'hiver chaque quinzaine un Catechisme  
à Bursinel

Chaque Dimanche et jour de fête, le Regent  
lira la prière à Bursinel à l'alternative  
des fonctions du Pasteur.

De plus le second Pasteur de Rolle  
Subsidiera par préférence le premier  
Pasteur de Rolle et ensuite les Pasteurs  
de Bursins et P. croix

Lorsqu'il sera appelé en subsidia, il n'y aura  
point d'action aux deux annexes de Bursinel et  
de Mont-le-Grand; Les deux actions se feront à Rolle  
soit de la part du premier, soit de la part du  
second Pasteur, C'est à dire où les Paroissiens des annexes  
devront se rendre en ayant été avertis à temps.

Copie de mot à mot de l'original lu en chaire  
et déposé dans le coffre de la Paroisse, qui accompagnait  
le mandat souverain du 8<sup>e</sup> 4<sup>e</sup> 1766.

(3)

Nouvel arrangement pour le Subside

Lorsqu'il s'agira de subsidier le premier Pasteur de Rolle, il n'y aura point d'action aux annexes de Mont et Bursinel, les deux actions devant se faire ce jour là dans l'Eglise de Rolle où les paroissiens des annexes pourront se rendre. Quant au subsidie des Pasteurs de Bursins et de Perroi, il ne se fera jamais que dans l'Eglise Paroissiale; les paroissiens des annexes soit de Gilly, soit d'Allaman devant se rendre ce jour là à leur paroissiale. De plus lorsque le subsidie se fera à Bursins, il y aura une action à Bursins et l'autre à Bursinel, les deux actions étant ce jour là à la charge du premier Pasteur de Rolle, qui par contre sera dispensé de l'action qu'il devoit faire à Mont. Pour le subsidie à Perroi, le subsidiaire fera une action à Rolle et l'autre à Perroi, et ce jour là il n'y en aura point à Bursinel. Dans tous ces cas, les paroissiens des annexes, où il ne se fera point d'action, en devront être avertis à temps pour qu'ils puissent se rendre à leur Paroissiale. Ainsi réglé par Leurs Excellences le 23<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1769

Signé Chancellerie de Berne

copie fidèlement sur le mand et B. aillural  
du 4<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1769 J. de la Harpe P<sup>r</sup>

Suivant l'arrangement à fait par MM<sup>rs</sup> Debons et Dumas. Apres les jours de fête ne sont pas comptés non plus que ceux où on se soulage réciproquement, et on continue l'alternance comme s'ils n'avoient pas eu lieu. De même en faisant les fonctions

4

l'un de l'autre, cela ne change rien à celles  
qu'on doit faire pour les Dimanche suivant

Question à Décider

Quand les fêtes mobiles de Paul Annunciation  
St Jacques et la Noël au tombent sur un  
Dimanche, ce Dimanche serat-il compris  
dans ceux de l'alternativa?  
ou les Dimanches susdits sont-ils des Dimanches  
ordinaires

*[Faint, mostly illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*



65

Extrait du Règlement Souverain Du  
20<sup>e</sup> 9<sup>bre</sup> 1766.  
Concernant les augm<sup>ts</sup>. Suffragans et ordres  
de Succession

De plus qu'à l'avenir les bénéfices ne doivent être partagés entre le Ministre et son Suffragant, mais qu'un Ministre ne peut être tenu de donner à son Suffragant que trois cent francs pour sa paye par année et en outre son logement ou six cent francs pour icelui, à moins qu'ils ne s'arrangent d'une autre manière amiablement entre eux —

Et enfin qu'à l'égard des arrangements des Cures le rang d'entrée des Ministres qui à l'avenir entreront dans les Classes sera observé comme il est introduit dans la Classe d'Orbe, avec cette réserve qu'un Ministre pendant sa vie, ne pourra parvenir à plus de trois cures, dont seulement devront être exceptées celles de cinq cent francs nommés portes d'entrée, les quels ne devront pas être mis en compte à ceux qui les auront desservis au moins deux ans.

67

*[The text on this page is extremely faint and largely illegible due to fading and bleed-through from the reverse side. It appears to be a single paragraph of handwritten text.]*

Copie

(7)

Conditions de Vignolage pour la Vigne  
de Cure Siré au Clos du Mars.

Le vingt quatrième jour du mois de Septembre  
de l'an mille sept cent soixante quatre  
M<sup>r</sup> Del'Harpe, Second Pasteur à Rolle a remis  
en Vignolage à hon<sup>r</sup> Charles Bourrier habitant au  
dit Rolle, la Vigne dependante de la Cure Siré au Clos  
du Mars sous les conditions suivantes.

1. Ledit Bourrier s'engage de faire toutes les Cultures  
nécessaires à la dite Vigne, à ditte de bon Vigneron.  
et spécialement de faire chaque année une bonne portee  
de terre du bas au Haut de la Vigne.
2. De travailler sans surcharger et de provisions convena-  
blement en faisant des raux larges et profonds, com-  
me il sera expliqué.
3. De foyoyer régulièrement à des intervalles con-  
venables et même trois fois si la saison la requiert,  
et si ledit Pasteur ou ses Successeurs l'exigent, en  
nettoyant le terrain d'herbes et les saps des racines  
mal placées.
4. D'effeuiller, rebiocher ou ôter les entrefeuilles, lever,  
relever, esherber, le tout en bon temps.
5. De Vandanger et presser, vendant le mout à sa fraiche  
dans les Vases dudit M<sup>r</sup> Del'Harpe.
6. Il marquera tout le mauvais yphan et aura soin  
des entes.
7. Il curera le fosse du côté de bise en rejetant  
la terre sur la Vigne.
8. Il cultivera la petite place d'Orion et en fournira  
chaque année six liasses.
9. Il cueillira ou laissera cueillir pour M<sup>r</sup> le  
Ministre une corbeillee de raisins sans en pouvoir  
cueillir pour lui.
10. Il supportera la moitié des Echaldas et les  
Voitures de Vandange qui lui seront portées à compte.
11. D'autre part il lui sera alloué demi creutier par  
creu de provisions, d'autant qu'il aura creusé un bon  
demi pied par dessous les Mars, sorti la terre  
du fond et remis en place celle des côtés.
12. Il portera la moitié du mout blanc et Salvagnin  
qui lui sera compte sur la pied de la taxe fait  
par MM. du Conseil de Rolle, la brantée étant à 26 pots  
(De Bune)

et le char à 426 pots, et en nature la moitié  
du gros rouge.

13 Pour laudite culture il lui sera avancé  
quarante cinq francs par année. Savoir 20 francs  
au commencement de Janvier, 20 francs au 1<sup>er</sup> May,  
et cinq francs de dix bats piere pour la vendange.

14 Enfin M. Delblance s'engage pour lui et ses  
successeurs de faire charrier à ses frais et rendre  
au creu du May annuellement quatre char de  
fumier, que ledit Courcier devra charger et  
porter ensuite sur la Vigne.

Le present Vignolage fait pour le terme de  
neuf années et même plus outre s'il vouldent,  
mais pouvant être rompu chaque année en  
avertissant un mois avant la vendange.  
Ainsi fait et convenu et signé à double  
Rolle le susdit jour 24<sup>e</sup> 7<sup>h</sup> 1784

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side, including names and titles such as "Messieurs les Messieurs", "Messieurs de la Noblesse", and "Messieurs de la Magistrature".

Le sieur de... seigneur de...  
Parties de... et les Sieurs...  
de la... de la... de la...  
de la... de la... de la...

Ensemble...

Beneficie du Ministère de Rolle et Bursinet  
 Grain par l'établissement du 168

De la Dixme de Bursinet au Chateau dudit lieu

Froment mes. Romj 3 Sac, Mes. d' mes. 3 Sac, de d' mes. 6 Sac  
 a Bursinet ou a pyles 2 Sac

Morges Froment 3 Sac, Mes. 5 Sac, de d' 3 Sac

Total Froment 8 Sac, Mes. 8 Sac, de d' 9 Sac

Argent a Morges par quartier 28 li. 15. ou 7. ff. 19. 6. ff. 22. 5. li.

Rolle V. St. Hospital. 5. Jean. et Noel 37 li. } 74  
 la Ville 37 li. }

Le Chateau de Bursinet, payable a la S. Martin. " 6.

La Commune de Bursinet. " 8

La Commune de Dubit " 6.

Augmentation de 1766 payee apres chaque

S. Martin au Chateau de Morges. " 220 ff.

Total 429 liings

Vin Une fuste de vin a prendre a la Cave  
 de L. L. E. C. a Aubonne

200 pots a prendre en moit chaque

Vendange au Chateau de Bursinet.

une Vigne au Cloz du Mars de qualite tres  
 mediocre contenant environ une pole et quart.

Formulaire suivant lequel les  
Certificats de Bourgeoisie et de Communauté,  
devront à l'avenir être dressés et expédiés

Notons soit par les présentes, que par devant  
l'honorable Commune de Bailliage  
de s'est présenté

requérant qu'il lui soit accordé un certificat  
légal et authentique de son droit de bourgeoisie  
en ce lieu. En considération de sa juste de-  
mande. Nous les soussignés Prépôts de la sus-  
dite honorable Commune de cette ville  
et certifions par les présentes au nom et de la  
part de ladite Commune que le susnommé

est non seulement notre Bourgeois et  
Communier, mais que de plus nous le reconnissons  
et recevons tant lui que sa femme, et ses descendants  
quelconques, en tout temps pour nos vrais Bourgeois  
ressortissants et communiars et en conformité les  
traiterons suivant les ordonnances souveraines  
comme nos autres Bourgeois et communiars  
en les rendant participants de tous les bénéfices et  
avantages attachés à cette bourgeoisie, à moins  
que suivant ces dites ordonnances souveraines  
ils ne se soient privés de ce droit de bourgeoisie  
et Communauté,

En vertu du présent acte signé par moi le  
Pasteur du lieu, et les Prépôts soussignés et  
Scelle du lieu accoutumés du Noble et Geneveux  
Seigneur du dit lieu.

Donné à le

Formulaires de renseignements

Le présent formulaire est à remplir par le candidat

à l'admission dans l'école normale

Il doit être rempli par le candidat lui-même

et signé de sa main

Le candidat doit être âgé de 16 ans au moins

et de 20 ans au plus au jour de son admission

Il doit être français de naissance ou d'adoption

et avoir sa résidence habituelle en France

Il doit avoir obtenu son baccalauréat

ou un diplôme équivalent

Il doit être libre de tout engagement

Il doit être capable de servir l'Etat

Il doit être d'une famille honorable

Il doit être de religion catholique, protestante

ou israélite

Il doit être de nationalité française

Il doit être domicilié en France

Il doit être inscrit sur les listes électorales

Il doit être capable de servir l'Etat

Il doit être de nationalité française

Il doit être domicilié en France

Il doit être inscrit sur les listes électorales

Signature du candidat



Extrait d'un Reglement du  
Senat Du 9<sup>e</sup> fevrier 1773. concernant  
les Consistoires Allemands

Art 5<sup>e</sup> — Tous les Ministres Romains  
Devront aussi être obligés de remettre chaque  
année entre les mains du Ministre Alleman  
lors de la tenue des Chapitres une speci-  
fication de tous les ressortissans Allemands  
qui dans leurs Eglises auront été baptisés  
admis à la 1<sup>re</sup> Com. et épousés dans leur  
Eglise ou qui pourroient être morts, afin que

Art 6<sup>e</sup> la compétence des Cons<sup>o</sup> Allemands n'est  
s'étend qu'aux admonitions et exhortations  
mises en ca de peine ou d'amande, grossesse  
fornication, question matrimoniale et autres  
le tout relevé des Consistoires Romains  
D'instance neantmoins et sous la réserve,  
que si un ou plusieurs ressortissans Allemands  
s'y trouveroient impliqués dans ce cas, le Ministre  
Allemand doit être appelé au Consistoire  
Romain, y assister, et avoir sa voix  
suivant son rang comme aussi les autres  
Assesseurs

Manuscrit de mot à mot ce qui est souligné  
et ~~en~~ extrait le reste fidèlement Et chez Harpa

*Le d'eu en gerant ade signa par une la  
Parteur du lieu et les freres soulignés et  
appelés de leur autorité du Noble et de  
Soyneur du dit lieu  
venue a*

Leurs Excellences par la préface du Code  
de 1773. disant qu'elles ne derogent point  
aux ordonnances sur lesquelles le précédent  
a été fondé, les et qui ne sont pas contenues  
dans cet ouvrage. J'ai eu de voir inscrire  
ici en son entier un Mandat Baillival  
concernant l'assistance aux Comptes des  
Communes

Vous Samuel Frederic Lasnacht Baillif de Morges.  
A vous le docte et Spectable Ministre de Bursinel  
Salut. L. L. E. E. ayant ordonné par leur arrêt du 8<sup>e</sup>  
du courant & que les comptes des Communes et paroisses  
soient communiqués à Messieurs les Ministres huit  
jours avant leur reddition, laquelle devra se faire  
dans le courant de chaque mois de février, 2<sup>e</sup> que les  
jours pour telle reddition doivent être fixés de  
concert avec Messieurs les Ministres afin que leur  
ne leur empêche de s'y rencontrer. 3<sup>e</sup> Que Messieurs  
les Ministres doivent enregistrer le présent ordre  
en son lieu pour servir de règle à l'avenir. C'est  
à quoi vous devez vous conformer et commu-  
niquer le présent ordre aux Communes de vos  
Eglises Daté le 31<sup>e</sup> Mai 1764.

(L.S.)

signé Pachey

Par une ordonn<sup>le</sup> Du Conseil de  
Guerre en date du 11<sup>e</sup> Avril 1778.

il est enjoint a chaque Pasteur d'envoyer  
au seign<sup>r</sup> C<sup>o</sup> Bailly dans le mois de Janvier  
1 la note des enfans baptises l'année prece-  
dente

- 2 De ceux morts la 9<sup>e</sup> année.
- 3 Des hommes sortis du pays en indiquant  
ou ils sont allés.
- 4 De ceux rentrés au pays en marquant  
d'ou ils sont venus.

26)

Ordonn<sup>e</sup>. Souveraine 1780.

Art. XVI. il est défendu de tenir aucun mariage  
d'une femme du pays avec un sujet des  
l'autor, ou allier Princes, à moins que  
le premier ne produise un certificat authen-  
tique de son Souverain de ses annonces ou  
droit de Bourgeoisie dans sa patrie — ou  
que l'étranger n'ait une permission expresse  
de notre petit conseil.

Incorporel, Ordonne de la Chambre  
de Corporation du 22<sup>e</sup> Mai 1786

(17)

Avant que de publier les annonces des  
corporat et corporées les Ministres  
doivent les envoyer franches de port  
au Secrétaire de l'illustre Chambre  
de Corporation (M<sup>r</sup> Jean Freudenborger)  
et ne pas banir le mariage sans une  
permission sous le Sceau de la Chambre  
et Sceau du Secrétaire qui coûtera sept  
bats 2 cr. à être aussi envoyez francs

18)

Ordonn<sup>e</sup> Souv<sup>e</sup> Du 28<sup>e</sup> Juin 1787.

1. Que les noms des Sujets Allemands du Canton ne soyent écrits sur les Registres que d'après leur certificat de Bourgeoisie ou un témoignage écrit de la main du Pasteur Allemand, & en lettres Latines
2. que ils ne soyent jamais traduits en François sur lesdits Registres ———

Mandat Souverain du 19<sup>e</sup> Juin 1788.

Concernant l'entratien des pauvres qui ont plusieurs Communes

Extrait - Devra également en cas de besoin être assistée des différentes Communes en proportion laquelle le Seign<sup>r</sup> Baillif de la Commune actionnée doit toujours décider ———

